

Vivre avec la faune

Le coyote de l'Est

Conseils pour éviter d'attirer les coyotes et gérer les problèmes connexes

Le coyote de l'Est (*Canis latrans*) peuple le Nouveau Brunswick depuis 50 ans. Il a réussi à s'adapter à la fois aux milieux ruraux et urbains.

Au Nouveau Brunswick, la population de coyotes varie de 10 000 à 15 000 animaux en fonction de différents facteurs, tels que la disponibilité des sources de nourriture, les maladies et la structure sociale.

Les coyotes appartiennent à la famille des canidés, qui comprend les loups, les renards et les chiens. De taille moyenne, ils pèsent entre 14 et 20 kilogrammes (entre 30 et 45 livres), et mesurent entre 50 et 60 centimètres (entre 20 et 24 pouces) à l'épaule. Ils ont les oreilles pointues et dressées (contrairement à la plupart des chiens domestiques), le museau pointu se terminant par une truffe noire et les yeux jaunes, légèrement obliques.

Leur robe, longue et douce, les protège bien du froid. En outre, elle se fond bien dans les différents paysages saisonniers. Leur pelage est généralement grisâtre avec les pointes noires. Les coyotes ont le bout de la queue noir et ils présentent une coloration rouille autour du museau, et à l'arrière des oreilles et des pattes. Généralement, les poils de la gorge, de l'abdomen et à l'intérieur des oreilles sont blancs.

Les coyotes sont principalement actifs à l'aube, au crépuscule et pendant la nuit, et sont capables de courir à une vitesse de plus de 60 km/h.

Lorsque les sources de nourriture naturelle se font rares localement et qu'ils doivent se mettre à la recherche de nourriture, ils peuvent devenir plus visibles. La neige et l'absence de feuilles augmentent la visibilité des coyotes, et de fortes chutes de neige peuvent les encourager à s'aventurer sur les routes et les sentiers damés.

Bien que la plupart des coyotes atteignent leur maturité sexuelle dans leur deuxième année, certains peuvent l'atteindre dans leur première année. Les femelles choisissent un mâle, puis ils établissent leur territoire. Les couples se forment pour la vie jusqu'à ce que l'un des individus meure. L'accouplement a lieu entre janvier et mars, et des portées de six petits en moyenne voient le jour deux mois plus tard. Sevrés à six semaines, les jeunes coyotes deviennent autonomes à l'automne et à l'hiver et établissent leur propre territoire.

Les coyotes ont l'ouïe fine et l'odorat développé, ce qui peut les faire changer d'itinéraire en cours de route. Ils sont intelligents, curieux et, avant tout, opportunistes. Ils sont également très timides et prudents, et ne cherchent généralement pas les affrontements. Ils ont leurs habitudes et recherchent toujours leur nourriture dans les mêmes lieux.

Comme les loups, les coyotes sont connus pour leurs « vocalises »; leurs hurlements, leurs glapissements et leurs aboiements peuvent parfois ressembler à quelqu'un qui iodle. Deux coyotes hurlant à l'unisson peuvent donner l'impression qu'ils sont une dizaine ou plus.

Quel type de nourriture attire les coyotes?

Les coyotes sont omnivores et, en tant que charognards, mangent ce qu'ils trouvent. Ils se nourrissent généralement d'animaux de taille moyenne; de petits rongeurs, tels que des souris, des lapins et des marmottes; ainsi que d'insectes et de serpents. Ils peuvent manger de la viande, des charognes, des fruits et des déchets végétaux, et toute ordure accessible. Les coyotes peuvent s'avérer de dangereux prédateurs pour les animaux d'élevage vulnérables, tels que les moutons et les chèvres, et avoir des répercussions négatives localisées sur certaines populations fauniques.



Photo : Gary Moore (MRN)

Comment décourager un coyote de s'aventurer dans les zones résidentielles et éviter les conflits?

Les coyotes se sont bien adaptés à la proximité des humains. Ce sont généralement des animaux timides qui préféreraient éviter toute confrontation avec les gens. Parfois, il arrive qu'ils s'aventurent dans des zones résidentielles où ils peuvent entrer en conflit avec des animaux domestiques, fouiller dans les poubelles, et devenir une source de préoccupation pour les résidents.

En règle générale, ils ne représentent pas une menace pour les êtres humains et jouent un rôle important dans l'écosystème. Toutefois, il est compréhensible que les résidents soient préoccupés par la présence de coyotes dans leur voisinage.

Afin de pouvoir cohabiter avec eux, nous devons les comprendre et les respecter.

La prévention reste le meilleur moyen de réduire les risques de conflit entre les coyotes et les autres animaux sauvages. Respectez les consignes suivantes autour de votre propriété et encouragez vos voisins à faire de même :

- Ne jamais nourrir les coyotes.
- Empêcher l'accès aux ordures. Entreposer les ordures dans des contenants bien fermés munis de couvercles pouvant être verrouillés.
- Garder les animaux domestiques à l'intérieur. Ne jamais laisser les animaux domestiques errer à l'extérieur.
- Nourrir les chiens et les chats à l'intérieur, et conserver leur nourriture à l'intérieur.
- Empêcher l'accès aux fruits et au compost. Récolter les fruits dès qu'ils sont mûrs. Conserver le compost dans des contenants pouvant résister aux coyotes tout en permettant une aération. Ne pas composter de déchets de viande.
- Ne laisser aucun aliment d'aucune sorte à l'extérieur.
- Fermer les espaces situés sous les porches, les terrasses en bois et les remises.



Qu'en est-il de la sécurité de ma famille?

Les risques d'attaque et de blessure venant d'un coyote sont extrêmement faibles. Bien que les coyotes soient présents au Nouveau Brunswick depuis plus de 50 ans, seuls quelques incidents ont été signalés.

Conseils en cas de rencontre avec un coyote :

- **Ne jamais approcher ou toucher un coyote. Toujours lui laisser un moyen de s'échapper.**
- **S'éloigner du coyote et rester calme. Ne pas tourner le dos à un coyote ou s'enfuir en courant.**
- **Si le coyote se rapproche, réagir avec agressivité : agiter les bras, crier, lui lancer des pierres ou des bouts de bois, tout en le regardant dans les yeux.**
- **La nuit, se munir d'une lampe de poche, d'une alarme sonore ou d'un sifflet afin de pouvoir effrayer d'éventuels coyotes.**
- **Ne pas laisser les chiens courir après un coyote.**

Le coyote étant classé comme un animal à fourrure au Nouveau Brunswick, il peut être chassé à longueur d'année. La saison du piégeage et de prise au collet dure cinq mois. Les coyotes posant problème sur les terrains privés peuvent être abattus sans permis de chasse.

Les propriétaires qui ne parviennent pas à remédier par eux-mêmes aux problèmes de coyotes nuisibles peuvent avoir recours aux services d'un agent de contrôle des animaux de la faune nuisibles accrédité qui pourra procéder à la capture, à l'abattage, à l'enlèvement ou au déplacement de l'animal sauvage posant problème. La liste des agents de contrôle des animaux de la faune nuisibles accrédités est disponible à l'adresse suivante : www.gnb.ca/0078/fw/nw/wildlifeop-f.asp

Les animaux sauvages ont les mêmes besoins de base que les êtres humains, à savoir se nourrir, boire et s'abriter. Il peut arriver que vous rencontriez ces animaux alors qu'ils essaient de satisfaire ces besoins de base.

N'oubliez pas que les animaux sauvages sont « sauvages », et ce, même s'ils ont l'air apprivoisés, et qu'ils représentent tous un danger potentiel. Par conséquent, il convient de ne pas les nourrir ou les approcher de trop près. Soyez prudent, montrez à ces animaux que vous les respectez et appliquez les conseils fournis dans le présent document afin de prévenir et gérer les conflits entre les êtres humains et les animaux sauvages.



Photo: Gary Moore (MRN)

Pour plus de renseignements sur la prévention des conflits avec les animaux sauvages, visitez les pages suivantes du site Web du ministère des Ressources naturelles :

www.gnb.ca/ressourcesnaturelles